

Réf: Dossier N° 047590

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE DES TAXIS URBAIN DE COTE D'IVOIRE SARL » en abrégé « ETURCI SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody centre
allocodrome, Lot 202, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/10/2021, et enregistrés au CEPICI le 10/02/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DES TAXIS URBAIN DE COTE D'IVOIRE SARL » en abrégé « ETURCI SARL »

Objet : Transport public des personnes et voyageurs, Achat et vente de pièces détachées automobile, Mécanique générale, Transport de marchandise, Recrutement et formation des chauffeurs professionnels, Et activités connexes.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody centre
allocodrome, Lot 202, Ilot 14

Dirigeant(s) : M KOUMA KOUAKOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00733 du 22/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°06730/GTCA/RC/2022 du 22/03/2022

